

GRUPE MIDI-PYRÉNÉES

Le groupe Midi-Pyrénées de l'A.B.F. s'est réuni le vendredi 17 mars 1978 à la B.C.P. d'ALBI où il était accueilli par Mlle EYMARD.

Assemblée générale 1978

1. RAPPORTS MORAL ET FINANCIER :

Dans son rapport moral, Mme SCHAACK rappelle les vœux exprimés lors de l'Assemblée générale de 1977 quant à l'activité du groupe. Le bureau en a tenu compte pour organiser la demi-journée du 16-12-77 à la B.U. du Mirail (compte rendu d'un stage Organisation et méthodes par M. GOASGUEN et Mlle TACCETTI ; d'un stage Discothèques par Mlle GRANET ; projection d'un film sur la B.C.P. du Tarn-et-Garonne), et la séance d'aujourd'hui (l'édition occitane).

M. ROUMEGAS présente le rapport financier (disponible au secrétariat)

2. QUESTIONS DIVERSES :

— Nouveaux tarifs de cotisations A.B.F. :

Le principe de modulation des cotisations, évoqué, est admis, avec réserves, par une majorité des présents. Un accord général se manifeste sur les points suivants :

- l'écart entre les niveaux est trop grand ;
- le montant est trop élevé dans chaque niveau (et notamment pour le niveau inférieur, si l'on souhaite favoriser le recrutement dans toutes les catégories, et même retenir des adhérents actuels de notre groupe).

— Elargissement du groupe Midi-Pyrénées :

La question est posée par M. GOASGUEN qui souhaite que chacun se préoccupe de recruter des adhérents nouveaux, dans les bibliothèques publiques et en dehors.

Il apparaît souhaitable que dans chaque département, les adhérents actuels se chargent d'établir une liste de personnes susceptibles d'être intéressées par l'A.B.F., et la transmettent au secrétariat qui les contactera.

3. ACTIVITÉS PRÉVUES :

— **Vendredi 9 juin après-midi** : séance de travail (comptes rendus de stages et du Congrès de Versailles) et visite de la Bibliothèque du Collège d'Occitanie à TOULOUSE.

— **Samedi 17 - dimanche 18 juin** : réunion annuelle du C.E.B.R.A.L. (Cercle d'études des Bibliothèques des régions Aquitaine et Languedoc) à BAYONNE et ST-JEAN-DE-LUZ. Ces journées sont ouvertes aux membres de l'A.B.F., moyennant participation aux frais. Les personnes intéressées, qui ne faisaient pas partie antérieurement du C.E.B.R.A.L., doivent dès maintenant signaler leur intention d'assister à ces journées à Mme GRILLET-PAYSAN Bibliothèque municipale, rue des Gouverneurs, 64100 BAYONNE, qui leur adressera un dossier.

— **Vendredi 22 septembre** : visite du C.I.D.O. (Centre international de documentation occitane) à BEZIERS.

Discussion du thème du prochain congrès A.B.F. (Versailles, 26 mai : conserver, éliminer ?...)

Après la lecture par M. GOASGUEN du questionnaire préparé par M. RICHTER, qui permet d'avoir une vue d'ensemble des problèmes actuels, la discussion se concentre sur le point suivant :

dans quelles conditions de petites bibliothèques municipales en cours de constitution pourraient-elles bénéficier d'une redistribution de livres (doubles en bon état) de gros établissements (B.M. de grande ville, B.C.P.) ?

Le débat fait apparaître que même la solution la plus prudente (dépôt) exigerait de nombreuses précautions (estampillage spécial, intermédiaire de la B.C.P. si dépôt de B.M. à B.M.) et ne résoudrait pas certains obstacles (appartenance à la ville des collections d'une B.M.) Sans

compter des difficultés matérielles : ex : la B.M. de TOULOUSE ne dispose plus de place pour effectuer les opérations de tri sur les livres rentrant des annexes, entre les ouvrages à conserver en réserve et ceux qui pourraient être redistribués.

Ainsi des dispositions réglementaires nouvelles et des Centres de tri, stockage et redistribution sont souhaitables.

Un vœu : les B.C.P. souhaiteraient recevoir, par l'intermédiaire des B.U. 1 exemplaire des thèses d'Etat lorsqu'elles concernent leur département. Pour le moment, elles doivent acquérir ces ouvrages coûteux car la demande de lecteurs existe.

L'édition et l'Occitanisme

M. Georges PASSERAT, de l'I.E.O., nous a commenté la liste d'éditeurs de publications de langue occitane ou sur l'Occitanie, qu'il avait établie à notre demande. Un certain nombre d'exemplaires de cette liste sont disponibles au secrétariat et peuvent vous être envoyés sur demande.

Rapport financier (J. ROUMEGAS)

1. SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1977

	Crédit		Débit
cotisations	349,50	frais tenue de compte	4,00
SOLDE : 349,50 - 4,00 = 345,50 solde positif.			

2. SITUATION FINANCIÈRE LE 17 MARS 1978

	Crédit		Débit
solde 31-12-77	345,50	fournitures papeterie	174,40
		déplacement conférencier le 17-3-78	75,00
SOLDE : 345,50 - 249,40 = 96,10 solde positif			